



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL
COMMUNAL DE BUCHILLON

PRÉAVIS MUNICIPAL N° 7/2022
Relatif au budget pour l'année 2023

Dans sa séance du 6 décembre 2022, le Conseil communal de Buchillon :

- vu le préavis municipal N°7/2022
- ouï le rapport de la Commission des finances
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

Décide d'accepter le préavis municipal N°7/2022 à l'unanimité :

- 1) d'adopter le budget pour l'année 2023 tel que joint en annexe au présent préavis et dont il fait partie intégrante.

CERTIFIE CONFORME

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La Présidente :

Annabel Pulcrano

La Secrétaire :

Sandra Breitling

Buchillon, le 6 décembre 2022

